- [1] Je remercie Laure Flandrin et Francis Sanseigne pour leur relecture de ce texte.
- [2] Que je qualifierai, de façon abrégée, de « sciences sociales » dans la suite de ce texte, tout en étant bien conscient que derrière les qualificatifs d'« humaines » et de « sociales », se cachent des conceptions très différentes de la nature et de l'objectif des sciences en question, et parfois même une hésitation quant au caractère réellement scientifique des connaissances produites. Je n'évoquerai pas non plus le fait qu'une partie des économistes tiennent pour leur part, contre toute logique, à placer leur discipline distinction oblige hors des sciences sociales.
- [3] Cf. Bernard Lahire, *Monde pluriel. Penser l'unité des sciences sociales*, Paris, Seuil, Couleur des idées, 2012. Ce processus de spécialisation qui s'observe dans tous les domaines scientifiques n'est cependant pas « géré » ou « organisé » de la même façon dans tous les domaines. Par exemple, la physique accueille en son sein autant des physiciens expérimentaux que des physiciens théoriques, les synthèses étant prises en charge par ces derniers qui ne sont toutefois jamais libérés de l'exigence de produire des cadres théoriques congruents avec l'ensemble des résultats empiriques disponibles.
- [4] Lettre de Marx à Engels datée du 19 décembre 1860.
- [5] Cf. Lawrence Krader (ed.), *The Ethnological notebooks of Karl Marx, Studies of Morgan, Phear, Maine, Lubbock*, transcribed and edited, with an introduction by Lawrence Krader, Van Gorcum & Comp. B.V., Assen, 1974; Michael Krätke, « Le dernier Marx et le *Capital* », *Actuel Marx*, n° 37, **2005**, p. 145-160 et Kolja Lindner, *Le Dernier Marx*, Toulouse, Éditions de l'Asymétrie, Réverbération, 2019.
- [6] Cf. Cf. Alain Testart, « L'histoire globale peut-elle ignorer les Nambikwara ? Plaidoyer pour l'ethnohistoire », *Le Débat*, 2009/2, n° 154, p. 109-118, et surtout le premier volet de sa dernière œuvre inédite : *Principes de sociologie générale, Volume I Rapports sociaux fondamentaux et formes de dépendance*, Paris, CNRS Éditions, 2021.
- [7] Même quand ils semblent ne parler que d'animaux non-humains, les travaux de l'éthologie comparent sans cesse, implicitement ou explicitement, langages, apprentissages, usages d'artefacts, comportements et organisations sociales non-humains et humains. Ils nous en apprennent donc toujours bien autant sur les propriétés des sociétés et des comportements humains que sur celles concernant les animaux non-humains.
- [8] Avec le soutien enthousiaste de Stéphanie Chevrier (PDG de La Découverte) et de Bruno Auerbach (Directeur littéraire).
- [9] Anagramme du nom d'un célèbre unificateur. Le groupe « Edgar Theonick » se réunit mensuellement depuis juin 2020.
- [10] Un corporatisme qui laisse le champ libre aux entreprises se présentant comme plus ouvertes au dialogue interdisciplinaire (avec les sciences cognitives notamment) mais qui sont en réalité les plus destructrices de la logique propre aux sciences sociales.

- [11] Yves Winkin, « Erving Goffman : portrait du sociologue en jeune homme », *in* Erving Goffman, *Les Moments et leurs hommes*, Paris, Seuil/Minuit, 1988, p. 87.
- [12] Je renvoie ici au développement que j'ai consacré à ce point crucial dans « "Première main" et "seconde main" : les obstacles à la cumulativité scientifique » (*La Part rêvée. L'interprétation sociologique des rêves. 2*, Paris, La Découverte, Laboratoire des sciences sociales, 2021, p. 11-16).
- [13] C'est ce que je me suis efforcé de montrer dans un ouvrage récent à propos du pouvoir symbolique et de la magie sociale. Cf. *Ceci n'est pas qu'un tableau. Essai sur l'art, la domination, la magie et le sacré,* Paris, La Découverte, Poche, 2020.
- [14] Bernard Lahire, « Misère du relativisme et progrès dans les sciences sociales », *La Pensée*, n° 408, 4ème trimestre 2021, à paraître.
- [15] Charles-Henri Cuin, « La démarche nomologique en sociologie (y a-t-il des lois sociologiques?) », *Swiss Journal of Sociology*, 32 (1), 2006, p. 91-118.
- [16] Bernard Lahire, « Chapitre 10 : Déterminisme sociologique et liberté du sujet », in Daniel Mercure et Marie-Pierre Bourdages-Sylvain (éd.), Société et subjectivité. Transformations contemporaines, Presses de l'Université Laval, Québec, 2021, p. 157-170.
- [17] Dans *Questions de sociologie* (Paris, Minuit, 1980, p. 45), le sociologue parle de « loi » tout en admettant face à son interlocuteur que son usage peut être « dangereux », dès lors qu'on la voit « comme un destin, une fatalité inscrite dans la nature sociale », c'est-à-dire comme une « loi éternelle » plutôt que comme une « loi historique, qui se perpétue aussi longtemps qu'on la laisse jouer ». Il parle aussi dans sa leçon inaugurale au Collège de France de la « loi sociale [...] qui établit que le capital culturel va au capital culturel ». Pierre Bourdieu, *Leçon sur la leçon*, Paris, Minuit, 1982, p. 19-20.
- [18] Françoise Héritier, « Une anthropologue dans la cité. Entretien », *L'Autre, Cliniques, cultures et sociétés*, 2008, Vol. 9, n° 1, p. 12.
- [19] Maurice Godelier, *Fondamentaux de la vie sociale*, Paris, CNRS éditions, Les grandes voies de la recherche, 2019.
- [20] Pierre Le Roux, « L'inlassable chercheur de lois. Hommage à Alain Testart. (1945-2013) », Études rurales, 193, 2014, p. 9-12. Cf. aussi mon compte-rendu de ses *Principes de sociologie générale* à paraître dans *Le Monde des Livres* du 10 septembre 2021.
- [21] http://www.alaintestart.com/biographie.htm